

Entre Nous

N° 36
Octobre 1998



Photo : Studio Yvon, Châtel

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - B.P. n°34 - 74390 CHATEL

Edito

Le mot du président

Le mois d'août à Châtel a été marqué cette année pour l'association des résidents par deux circonstances qu'il convient de souligner : le retour du beau temps et la réunion d'été à "La Pierre-aux-loups", le 5 août dernier, l'un favorisant l'autre.

La réunion estivale 98 a donc connu un succès exceptionnel puisque le chiffre de cent participants a été dépassé. C'est une grande satisfaction pour les organisateurs que de constater ce résultat inattendu.

Ce rassemblement estival en restaurant d'altitude a permis à chacun de s'exprimer et d'interroger

M. Ruffet, directeur de la S.E.M.L. et les deux adjoints au maire, principalement M. Chaloyard, qui ont assisté au déjeuner.

Nous avons bien entendu regretté que M. Crépy, maire de Châtel, soit absent, retenu à l'extérieur par ses obligations au Conseil général. Les assistants et les membres du conseil d'administration ont pu discuter librement du problème toujours délicat des tarifs des remontées mécaniques au sujet desquels M. Ruffet s'est longuement expliqué.

Ils ont aussi questionné les représentants de la commune sur les problèmes les plus préoccupants que sont : la construction intensive, le désenclavement de la commune, la circulation piétonnière, la

charge fiscale... en reconnaissant aussi les améliorations réalisées telles que le fleurissement du village et le fonctionnement des navettes.

Ce dialogue devra être poursuivi avec le maire. Le conseil d'administration et moi-même continueront à nous y employer.

Les résidents représentent une force morale et économique méritant de se faire entendre sans s'écarter d'un esprit de conciliation.

Nous avons été heureux de la présence à la réunion d'été du président d'honneur Albert Flandin, et nous souhaitons qu'il garde au mieux de ses possibilités le contact avec l'association.

J.-L. Waché

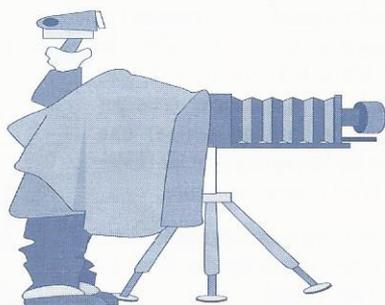
Le bridge à Châtel

La section "bridge" de notre association, un instant mise en sommeil, va probablement renaître.

Plusieurs de nos adhérents, amateurs de ce jeu, se sont déjà fait connaître. Afin de mettre en place une nouvelle structure d'accueil, de fixer des dates et

horaires, et en un mot de préparer les futures parties, nous vous proposons de nous faire connaître, sur papier libre, votre souhait de participer en indiquant vos noms, adresse, numéro de téléphone à Châtel, à notre trésorier, M. A. Jadot, B.P. 1, 74390 CHATEL, qui vous contactera directement. Merci.

Le 4° concours photos 98 de l'Association amicale des résidents de la Chapelle d'Abondance



La clôture des inscriptions est fixée au 31 octobre. Il n'est pas encore trop tard pour participer.

Sujet : tous paysages du Val d'Abondance.

Droit d'inscription de 30 F ; s'adresser dès que possible à :

M. A. Royer

275 chemin de la Brosse

Hameau de Chante-Coq, 91640 Briis-Sous-Forges.

Votre attention

Sommaire du n° 37, à paraître début décembre. Ce numéro sera essentiellement consacré à l'assemblée générale qui aura lieu le 29 décembre (convocation, pouvoir, ordre du jour, appel de cotisation, situation financière).

Vous trouverez également le tableau complet des tarifs de forfaits des remontées mécaniques, la suite de l'article de M. Rivat, ainsi que les rubriques habituelles.

Le bureau

Une pensée d'André GIDE

“ Il est bien des choses
qui ne paraissent impossible
que tant qu'on ne les a pas
tentées ” ...

Réunion de concertation du 3/08/98 à la Maison Chatelanne

Étaient présents M. Ruffet de la S.E.M.L. (M. Crépy, maire et M. Chaloyard, premier adjoint, s'étaient excusés en raison d'une réunion de première importance à Abondance), et pour l'association MM. Waché, Président, Flandin, Segal, Mme Siffer secrétaire.

En l'absence des représentants de la municipalité, il a été essentiellement discuté des prix des forfaits de l'hiver 98/99 ainsi que des nouveautés de l'hiver prochain.



M. Ruffet remet les nouveaux tarifs des forfaits qui suscitent quelques explications complémentaires. Il veut bien donner aux résidents un avantage à condition toutefois que l'enveloppe globale ne bouge pas, mais les réductions peuvent être réparties différemment, soit une réduction sur le forfait "séjour" ou soit sur le forfait "saison". M. Flandin suggère qu'un sondage soit fait lors d'une prochaine réunion du Conseil d'administration de l'association.

Une nouvelle répartition des forfaits sera mise en place : adulte, senior, enfant d'où une augmentation assez conséquente pour les tarifs senior. Forte augmentation essentiellement sur les forfaits senior Portes du

Soleil (saison 97/98 : 1 940 F, saison 98/99 : 2 351 F). Possibilité de souscrire deux niveaux de tarifications : avec ou sans la saison d'été, dès cet hiver, pour les forfaits "saison Châtel". Nouveauté : les tarifs demi-journée matin ou après-midi seront au même prix. En ce qui concerne les tarifs remontées mécaniques un choix est à faire, soit c'est le skieur qui paie son ski ou c'est le contribuable. Il est préférable que ce soit le skieur.

Une erreur a été commise en ce qui concerne la gratuité des remontées l'été pour les possesseurs d'un forfait-saison Châtel, comme il avait été dit cet hiver. La gratuité ne concernait que les forfaits-saison Portes du Soleil.

Le système "mains libres" est en gestation. La signature du marché aura lieu en janvier 99. Les appareils (autrichiens) seront fournis en septembre 99 et l'installation définitive à Noël 99. Les installations qui calculent le temps de ski pratiqué sont à l'étude mais ne seront opérationnelles que dans deux ou trois ans.

Le télésiège Pierre-Longue sera mis en service à Noël 98. D'autres télésièges pourraient être envisagés

dans l'avenir, «Chaux des Rosées» et le deuxième tronçon du Linga.

Des projets de pistes de ski de fond sont aussi à l'étude. Il faudra attendre deux à trois années pour que des pistes soient installées vers Bassachaux. La piste de fond autour du lac de Vonnes n'est plus réalisable pour le moment car les piétons se rendant à la patinoire ou les promeneurs ne respectent pas les pistes tracées.

La piste de la Savonnette n'a toujours pas été rachetée et risque, faute d'acheteurs, de ne pas être remise en exploitation. M. Ruffet nous signale la création d'une nouvelle structure qui s'appellera **Chatelresa**, pour les loueurs d'appartements. Nouvelle société anonyme qui se chargera de la réservation et de la promotion de Châtel, vaste projet révolutionnaire.

M. Flandin propose que pour les prochaines réunions avec la municipalité, il soit demandé à M. le maire qu'il nous fixe lui-même une date où il aurait la certitude de pouvoir nous recevoir.

Tous les sujets ayant été traités, la séance est levée.

Les Résidents là-haut dans la montagne

Il y avait plus d'une centaine à avoir répondu à l'appel du président Waché, pour une réunion d'information, mais aussi de convivialité et de rencontre.

Commencée vers 10 h 30, le président et les responsables de l'association dressèrent un petit bilan sur les activités de l'hiver. Puis, une discussion s'engagea entre les résidents et le responsable administratif des remontées mécaniques. M. Waché remercia ensuite le premier adjoint d'être présent, avant de lui poser plusieurs questions auxquelles les résidents sont très sensibles : la circulation au centre avec possibilité de déviation, la poursuite de la construction des trottoirs, le tapage nocturne au moment des pointes de fréquentation, la maîtrise des

constructions, les projets de la commune, la fiscalité... Beaucoup de sujets sur lesquels il fut répondu avec précision par l'élu qui représentait le maire, ce dernier n'ayant pu être présent compte tenu d'une importante manifestation qu'il présidait à Megève.

Un dialogue s'installa avec plusieurs suggestions intéressantes de la part des résidents qui réaffirmèrent leur désir de collaborer avec les responsables de la station avec le souhait d'être informés par la municipalité. Une journée qui incontestablement fut appréciée pour l'information qui sembla satisfaire l'ensemble des participants, mais aussi pour la convivialité et la très bonne ambiance qui régna tout au cours de l'excellent repas servi par le restaurant "La Pierre aux Loups".

Yves Chaloyard



Randonnées pédestres

Les "marcheurs" de l'association avaient envisagé de "mettre sur pied" deux sorties pédestres en juillet, deux en août, ainsi que deux sorties au château Chillon et aux mines de sel et Bex.

Une indisponibilité malencontreuse et espérans passagère des organisateurs a provoqué l'annulation de ces rencontres et balades. Cependant, lors de notre réunion d'été à Plaine-Dranse, nos adhérents M. et Mme Roques, aidés par M. Haumesser ont pu animer une randonnée sur les crêtes autour de Châtel. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Nous présentons toutes nos excuses à nos adhérents qui, s'étant inscrits, n'ont pu participer comme prévu.



Au conseil municipal

• Affaires diverses

(extraits des délibérations) Lors des séances de juillet et août, le Conseil municipal a :

- décidé de faire réaliser un étude de faisabilité pour la mise en conformité du four incinérateur à ordures ménagères,
- accepté le devis de l'O.N.F. pour assurer le suivi des travaux de nettoyage des berges de la Dranse exécutés par le L.I.E.N.,
- décidé de faire agréer le site de parapente aux Rochassons de mai à octobre,

- donné un accord de principe pour la réalisation du chemin du Betzalin,
- suite au reclassement de la commune dans la catégorie des villes de 5 000 à 10 000 habitants, décidé de la création d'un poste de secrétaire général par transformation du poste existant,
- pris en charge sur le budget communal des frais d'avocats intervenants pour diverses affaires contentieuses sur la commune,
- décidé l'achat d'instruments pour l'école de musique de Châtel pour un montant de 41 000 F.T.T.C.

Deuxième foire aux s'naillles (28 juin)

Une fête qui a sonné juste

Les têtes blanches de l'association «Mémoire de Châtel» avaient décidé de continuer cette manifestation qui avait obtenu un succès inespéré l'année du cinquantenaire du tourisme 1947/1997.

Les exposants fabricants de ces spécimens étaient à nouveau présents avec de superbes modèles et en plus grand nombre, qui comblèrent un public surtout connaisseur en la matière.

Des fermiers du pays avaient sélectionnés leurs plus belles cloches munies de courroies savamment décorées par les artistes du cuir valaisans et italiens.

Il en ressort que cette présentation de si beaux objets typiques du patrimoine montagnard est à poursuivre aussi pour le plaisir des yeux et des sons.

L'abbé Claude Boidin, curé du village, a béni les cloches après la messe et n'a pas manqué d'y ajouter quelques mots d'humour.

Leur innovation remarquable fut le défilé à travers les rues de la confrérie des Toupins (gros potets) portés sur l'épaules par une douzaine de jeunes revêtus d'une robe blanche de druides celtes.

Un régal de musique variée dans une joyeuse ambiance combla d'aise une foule qui s'était déplacée malgré un temps incertain pour cette belle manifestation typiquement châtelaine.

Jo Cruz

Concours de bûcheron (19 juillet)

Une épreuve qui en a "scié" plus d'un...

Tradition des manifestations de l'été, c'est à Super-Châtel que le concours des bûcherons a eu lieu. Le travail du bois n'est pas à la portée du premier venu. De la hache à la tronçonneuse des sculpteurs, et au grand passe-partout, toute une technique a été démontrée par ces spécialistes du bois, tous haut-savoyards.

Le soleil étant de la fête, le succès a fait rêver petits et grands en voyant débiter, tailler, sculpter ces troncs en un temps record.

Premier : Hervé Maure, d'Onnion ; deuxième : Thierry Tronchet de Cordon.



La Belle dimanche (23 août)

Malgré le temps incertain du matin, la fête annoncée a pu avoir lieu, dans les éclaircies de l'après-midi, pour la plus grande joie des participants et organisateurs.

L'arrivée des troupeaux, venant des quatre coins de l'alpage est toujours un événement. La marche lente des bêtes munies de leurs jolies sonnailles et placées sous la conduite de leurs bergers a quelque chose de solennel.

Après le jugement du concours, la fête commençait avec l'apéritif d'honneur offert à tous les participants par la banque Marin et Gianola, toujours présente en la circonstance.

Sur un podium décoré de «s'naillles» de toutes sortes, de fleurs de montagne et autres objets s'y rapportant, l'animateur Fanfoué et son équipe ont mené le programme des réjouissances de bout en bout.

Pendant ce temps, les auberges proposaient des menus typiques, les stands-buvette des grillades et autres collations. On pouvait assister sur place à la fabrication du fameux fromage d'Abondance par les fermiers et en acheter.

Animation, musique et danse se sont succédés sur le podium.

Le jury du concours du bétail a donné pour vainqueurs : **vaches**, premier : Guy Crépy ; **génisses prêtes**, premier : Yves Rubin ; **veaux-génisses**, premier : Yves Rubin ; **génissons**, premier : J.-P. Cruz-Mermy ; **taureaux adultes**, premier : Yves Rubin.

La grande kermesse de la Saint-Laurent (9 août)

Tout commença le matin à l'église de Châtel, archi-pleine où l'abbé Jamin célébrait son jubilé, cinquante ans de sacerdoce, entouré de ses amis. La chorale de Châtel se surpassa pour animer une assemblée joyeuse et recueillie.

Quelques grands moments d'émotion quand les participants reçurent à la fin de la cérémonie le souvenir du jubilaire, une partie de son homélie qui révélait le chemin parcouru.

À la sortie de la messe, un apéritif concert fut animé par les juniors de l'Entente des écoles de musique de Vacheresse-Châtel, dirigée par J.-J. Burnet et Willy Troillet. Leur prestation fut appréciée et souleva ovations et applaudissements nourris.

La reprise de cette idée de kermesse au village aura été au-delà des espérances, d'abord parce que plusieurs associations de la station jouèrent le jeu de l'animation et que la place de l'Eglise se transforma rapidement en jour de fête avec les stands, tous plus originaux les uns que les autres.

Le cassé de l'oeuf, la boule folle, la pêche aux cadeaux pour les petits, le casse-figure, le tir au jambon, la montée des Virollons... et le record du lancer d'oeuf qui obtint un grand succès, tant au niveau du record établi (14 mètres) que pour l'ambiance de bonne humeur que cela déclencha.

Le côté musical n'était pas en reste avec une très intéressante prestation de l'Echo alpin de Châtel et de l'Harmonie d'Abondance, une étonnante prestation des

cors des Alpes, l'Amicale de Léman aux dents de Morcle, dirigée par le dynamique Jean-Baptiste Ruppen de Saint-Maurice et puis l'ambiance déclenchée par Paule David et sa guinguette savoyarde qui enthousiasma la foule. Le tout animé en permanence par Jean-François Vuarand au micro.

Une superbe journée où les visiteurs ne cessèrent de se renouveler dans une chaleureuse convivialité et qui se termina par une soirée dansante animée par l'excellente formation de Denis Croissonnier.

Une soirée de bonne humeur fréquentée par une énorme foule et qui se termina tard dans la nuit. Il est vrai que la douceur du climat n'était pas étrangère à ce succès.

Yvon Chaloyard

Châtel : un travail d'artiste

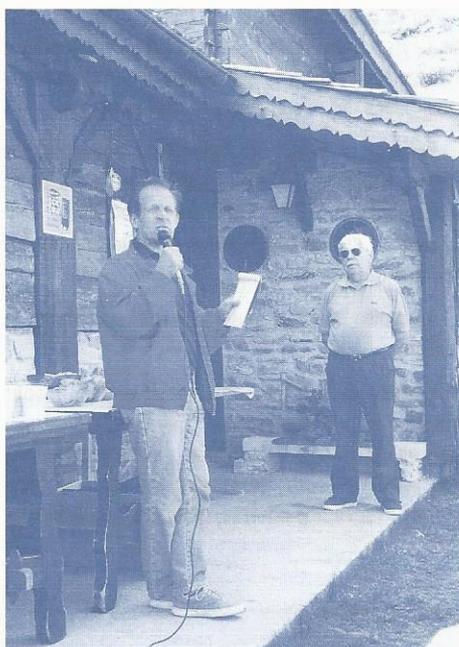
Sur la route du col de Bassachaux un spectacle quotidien est offert aux touristes. En effet, le télésiège quatre places débrayable de la Pierre-Longue nécessite de nombreux travaux du Génie civil. C'est ainsi qu'en ce moment il est procédé aux travaux de construction des bases de béton qui supporteront les pylônes du télésiège.

Christian Blugeon, de Morzine, pilote et responsable de "Blugeon Hélicoptère", offre une démonstration de pilotage absolument époustouflante de maîtrise et de précision. Un véritable numéro d'adresse et de professionnalisme qui est admiré par de nombreux spectateurs.

Le talent de Christian Blugeon est bien connu, il est certainement l'un des meilleurs pilotes d'hélicoptères de France et excelle dans les travaux de montagne. Chaque jour sur les routes du col il fait naturellement la démonstration de son grand talent !



Réunion d'été 1998 - La Pierre aux Loups - Plaine-Dranse



L'intervention de l'adjoint au maire



Réunion d'été 1998 - La Pierre aux Loups - Plaine-Dranse

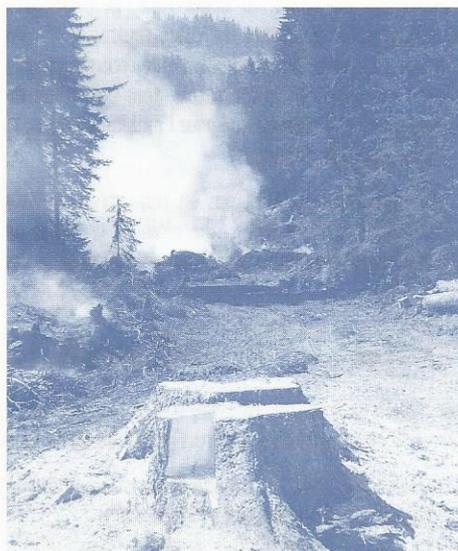
Votre été en images



Rencontre avec les dirigeants de l'Ass. Promorgins (15.08.98)



Randonnée pédestre sur les crêtes autour de Châtel



Travaux de préparation du télésiège de Pierre-Longue



Christian Blugeon et son hélicoptère

Station Village de Châtel

Paul Rivat (12/96)

Nous entamons dans ce numéro 36 de notre bulletin "Entre Nous", la publication d'un document réalisé par M. Paul Rivat, administrateur de notre association.

Il nous a semblé souhaitable de ne pas le condenser. Nous évitons ainsi le risque de dénaturer parfois le propos. L'importance du texte nous oblige à le fractionner.

Ainsi un extrait sera publié dans chaque futur numéro, les chapitres principaux seront : le développement urbain à Châtel, l'architecture et la vie dans le village et, enfin, comment améliorer l'identité de la station...

Chapitre premier

Ce tour d'horizon de la situation actuelle de la station de Châtel et de celle future telle qu'on pourrait l'imaginer devrait, j'ose l'espérer, être le point de départ de débats et de réflexions profitables à tous ceux qui y habitent ou qui la fréquentent pour y avoir été sensibles à la beauté des paysages et à son charme.

J'ai donc voulu, en mon nom personnel, poser quelques repères qui ne sont pas intangibles, qui pourraient même être erronés et qui sont certainement très incomplets. Les lacunes devront être comblées par des spécialistes et des personnes compétentes. Ceci ne constitue qu'une simple grille. Je me suis fié davantage à mon intuition et à ma fréquentation de Châtel depuis de nombreuses années. Je souhaite vivement que Châtel et les Chatellans puissent prospérer malgré les difficultés actuelles et futures.

En avant-propos...

• Climat et neige

D'une manière générale, il est constaté depuis de nombreuses années, une remontée progressive des températures et de la limite de la neige. Les dépressions qui stagnent sur la Méditerranée sont à l'origine de pluies dans le midi et de foehn sur les Alpes. La saison avec neige est plus courte bien que compensée en partie par l'installation de "canons à neige" dont il faudra étudier la rentabilité. Est-il besoin d'imiter les stations de plus haute altitude ? En effet, les installations ont un coût ainsi que l'entretien. Il semblerait que l'équipement de la station approche de son maximum. La station pourrait-elle se comparer et concurrencer les stations de haute altitude comme, par exemple, celles de la Tarentaise, pour les grands amateurs de ski, si le coût des forfaits est comparable ? Et ceci malgré tout l'effort d'investissement mécanique.

Mais il n'y a pas que les grands amateurs de ski. La station de Châtel a davantage une vocation familiale, été comme hiver, avec l'allongement des saisons de printemps et d'été et peut avoir une grande variété d'animations, comme nous le verrons plus loin.

• Spécificité de Châtel et de la vallée d'Abondance

Son emplacement géographique

Pratiquement au centre de l'Europe dans ses limites actuelles. A proximité de la Suisse, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de la Hollande et même des îles Britanniques bien desservies par les autoroutes, les T.G.V. et aéroport à Genève. Châtel est à la frontière suisse, à trente kilomètres du lac Léman avec possibilité d'excursions à Yvoire, Thonon, Saint-Gingolph puis Montreux, Vevey ou Lausanne.

Sa topographie

Châtel est situé en amont de la vallée d'Abondance, à un coude de la Dranse. Le village s'est installé au flanc du versant ouest d'une chaîne de moyenne montagne bordant la vallée du Rhône côté Suisse. Son avantage est d'être doté d'un bon ensoleillement, notamment l'après-midi et d'une vue convenable sur les moyennes montagnes environnantes. La difficulté majeure est celle de construire des infrastructures telles que routes, parkings, espaces publics, du fait de la pente. A ce sujet, une autre difficulté, peut-être plus importante que nous verrons plus loin, provient d'un choix d'urbanisme lointain qui a encore ses répercussions sur le P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols) actuel.

Son histoire

Elle ne peut être dissociée de celle de toute la vallée d'Abondance. Influencée par l'installation des moines de Saint-Maurice, ils ont laissé des traces comme l'abbaye d'Abondance et autres chapelles. Influence aussi de la contre-réforme et de toute l'histoire savoyarde. Et là, je laisse la place aux historiens et archéologues.

Sa pastoralité

Ce néologisme correspond au caractère le plus particulier de la vallée d'Abondance. Contrairement à bien d'autres vallées alpines envahies aussi par le tourisme, les éleveurs de cette vallée ont eu l'intelligence et aussi la nécessité de conserver leurs fermes et leurs troupeaux de la race d'Abondance. De nouvelles fermes se créent par des jeunes, ce qui est très rare. Le fromage d'Abondance a été reconnu par le label A.O.C. Je l'ai vu récemment en Bretagne. Ce fromage fera certainement beaucoup pour faire connaître la vallée.

La tradition et l'utilité en montagne de doter les animaux de cloches et de clarines devrait perdurer et contribuer au charme de la vallée.

(la suite au prochain numéro à paraître en décembre)



Vive le marché !

Si vous voulez acheter un téléviseur, divers cas peuvent se présenter :

- si vous êtes très pauvre, eh bien c'est simple, vous vous en passez ;
- si vous êtes pauvre, vous l'achetez à crédit, c'est-à-dire vous le payez 30 % plus cher ;
- si vous êtes dans une honnête moyenne, vous le payez au prix marqué ;
- si vous êtes riche, il y a bien dans vos relations quelqu'un qui pourra vous le faire avoir à 30 % moins cher ;
- si vous êtes très riche, le fabricant se fera une joie de vous l'offrir.

Amusant, non ?

Maurice Bellet

Avenir assuré pour L'Echo Alpin

Il se passait de très bonnes choses vendredi 26 juin à la salle paroissiale. L'audition des quarante élèves ce soir-là fut éblouissante.

En passant par les tout petits au chant et ensuite les plus grands à la clarinette, flûte, saxophone, cuivre et batterie. Ils montrèrent tout leur amour de la musique.

Et puis vint la surprise : "L'Equipée sauvage", Gérard, Mickaël, Pierre, Julien et Jérôme avaient le look du groupe "Village people" et ont époustoufflé tout le monde sur un rythme endiablé pour terminer cette audition.

Après cela il fallait se désaltérer et les parents firent plus ample connaissance avec les professeurs et les musiciens.

Le coin de l'astronome

(1) Qui n'a pas vu aux mois de juillet et août, les trois belles de l'été ? Quelles sont-elles ?

Ce sont trois étoiles très brillantes qui forment un triangle isocèle en regardant approximativement vers le sud. Ce sont **Véga** de la constellation de la Lyre, belle étoile d'un beau bleu brillant et **Deneb** du Cygne toutes deux à peu près au zénith et plus bas, vers l'horizon, **Altair** de l'Aigle.

Ces trois étoiles se laissent facilement découvrir.

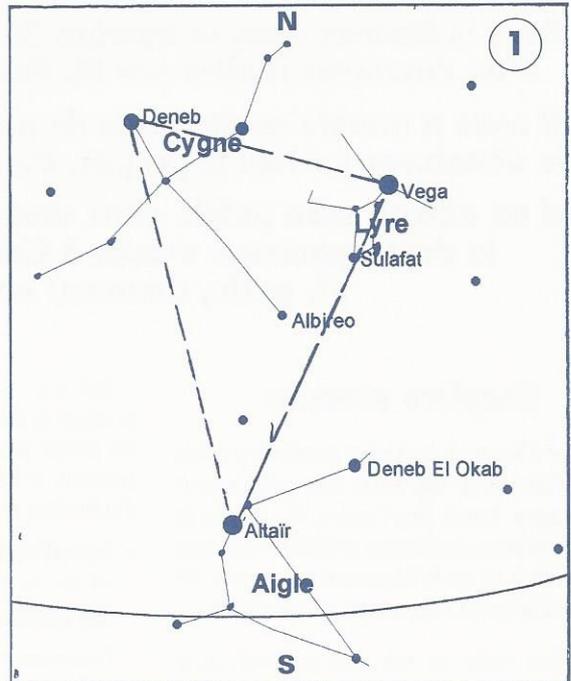
Véga est située à 25 années-lumière de la Terre, elle a une masse de quatre fois celle du Soleil et brille 45 fois plus que lui !

(2) Et cet hiver, que pourrions-nous voir ?

La magnifique constellation d'**Orion**, bien reconnaissable aux trois étoiles de la ceinture. Le 25 décembre, elle est bien visible pratiquement plein sud, à partir de 23 h 30 environ. On pourra la voir également en janvier. Elle contient notamment les étoiles remarquables suivantes :

- **Bételgeuse**, supergéante rouge située à trois cent dix années-lumière de la Terre et dont la température est de 3 000 à 3 500 degrés Celsius et le diamètre variant de 300 à 400 fois le diamètre du soleil.
- **Rigel** géante blanc-bleu à 910 années-lumière dont la température est de 11 000 à 25 000 degrés Celsius.

Mais surtout, à voir avec de bonnes jumelles, la nébuleuse d'**Orion** juste sous le ceinturon. Il s'agit d'un immense nuage d'hydrogène et de poussière interstellaire, éclairé plus ou moins par quatre étoiles discernables et formant un trapèze. Ce nuage est une pépinière d'étoiles qui y naissent et s'y développent.



(3) Pour rappel

L'année-lumière est la distance parcourue par an par la lumière à la vitesse d'un peu moins de 300 000 km/seconde... Ceux qui aiment le calcul trouveront que l'année-lumière vaut un peu moins de 10 000 milliards de kilomètres (10^{13} km).

(4) Petite question malicieuse

Quel est le poids de la Terre ?

Et pour ceux qui ont envie de succomber au piège, j'indique que sa densité moyenne est d'environ 5,52 et le rayon 40 000 km/2x (pi) (le mètre étant la quarante millionième partie du méridien terrestre).

A vos calculettes... réponse à adresser : **A.A.A. Châtel, à l'attention du "Club Astronomie", B.P. 34, 74390 Châtel.**

Si vous êtes intéressés par cette rubrique faites le nous savoir et nous lui réserverions régulièrement un coin de bulletin.

Si vous êtes intéressés par des questions plus générales dans ce domaine, faites le nous savoir également et nous pourrions organiser à Châtel une séance d'initiation entre Noël et le Nouvel An et en janvier. Et pourquoi pas évoquer, un peu, les profondeurs de l'univers ? Et ou plus plaisamment la mythologie liée aux constellations ?

Se promener dans les étoiles, n'est-ce pas un beau rêve ? A vous revoir !

A. Jadot

